



My TURBOSELF

publié le 30/06/2026 - mis à jour le 10/07/2026

Descriptif :

Il est désormais possible pour les élèves externes/PAI et les personnels de créditer son badge de passage au self (15 euros minimum) via un site sécurisé sur internet.

Il est désormais possible pour les élèves externes/PAI et les personnels de créditer son badge de passage au self (15 euros minimum) via un site sécurisé sur internet.

La procédure à suivre est la suivante :

- rendez-vous sur site, cliquer sur le lien : <https://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx> 
- Cliquer sur « Demande de création de compte »
- Saisir les 5 derniers chiffres indiqués sur le dessus de votre badge d'accès au self : Carte N° 5033-0XXXX
- Saisir une adresse mail valide sur laquelle vos identifiant et mot de passe vous seront adressés sous 48 H
- A réception, suivre la procédure classique indiquée ci-dessus

A noter :

- Les comptes ne sont crédités qu'en différé le lendemain matin après 8 heures, suite à la synchronisation quotidienne des modules.
- Vos identifiants et mot de passe vous garantissent la bonne affectation des sommes versées.
- Un reçu vous est adressé par mail à la fin de chaque paiement
- La réception d'office par mail, de vos code et identifiant, ne signifie pas que vous deviez régler en ligne mais vous offre la possibilité de pouvoir le faire directement sans avoir à demander de création de compte.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.